



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION- DISCIPLINE- TRAVAIL

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

NOTE D'INFORMATION N°1468 DU 03 AVRIL 2019

Le Chef de l'Etat a eu un entretien avec l'Ambassadeur de Chine

Le Président de la République, S.E.M. Alassane OUATTARA, s'est entretenu, ce mercredi 03 avril 2019, au Palais de la Présidence de la République, avec l'Ambassadeur de Chine en Côte d'Ivoire, S.E.M. TANG Weibin.

En fin de mission, l'Ambassadeur de Chine est venu faire ses adieux au Chef de l'Etat et a profité de l'occasion pour réaffirmer la détermination de son pays à œuvrer au renforcement de la coopération avec la Côte d'Ivoire.

S.E.M. TANG Weibin s'est félicité de la coopération fructueuse entre la Chine et la Côte d'Ivoire sur les plans diplomatique, économique et commercial et souligné la volonté de son pays de faire de cette "coopération de haute vitesse une coopération de haute qualité".

Pour terminer, l'Ambassadeur de Chine a souhaité la prospérité à la Côte d'Ivoire et le bonheur au peuple ivoirien.

Notons que dans la matinée, le Président de la République a présidé le Conseil des Ministres hebdomadaire au cours duquel plusieurs décisions ont été prises.

Il s'agit, notamment, de la modification du taux du Droit Unique de Sortie (DUS) sur les exportations de noix de cajou pour favoriser une plus grande exportation de la noix de cajou et permettre aux opérateurs du secteur de faire face à la baisse des cours mondiaux de cette matière première.

Le Conseil a également décidé de la création du Centre des Opérations d'Urgence de Santé Publique en vue d'améliorer la gestion des urgences et d'accroître les capacités de détection, de prévention et de riposte à tout type de menace sur la santé publique.

Pour toute information supplémentaire, prière de contacter : Léon FOSSOU,
Direction de la Communication / Service Presse et Information -

Tél : (+ 225) 20 31 43 27 - 07 93 69 12

Email: leon.fossou@presidence.ci - servicepresse.pr@presidence.ci